



Procès verbal de l'assemblée générale du 4 Novembre 2016

Sont présents :

Isabelle BESNIER HOUBEN, Sophie GRIMAUULT, Claude GIGOI, Claude COUVREUR, Evelyne TRAVERSI, Marie Michèle MOUEZA, Catherine ARNAL, Jean Jacques PIERON, Marie Michèle MOUEZA, Reghia BULME, Christelle GRAILLAT, Antoine LOPES, Antonio DE ARAUJO, Florent SOLER, Thibault GRENTE, Hélène PLACET, Natacha MIELNICZUK, Johanna SAUDAN, Benjamin BOUROLLEAU, Angélique VINCENT VIRY,

Sur quelques interrogations :

Pas de limite sur le nombre de collègues pour monter une réunion. Au contraire il faut faire les petites juridictions et notamment les tribunaux d'instance. On s'aperçoit que souvent ils n'ont jamais vu quiconque et sont très contents d'avoir de la visite. Ne pas oublier que les élections peuvent se perdre à une voix.

Le sujet qui intéresse c'est la rémunération.

Suite à la réforme statutaire, on s'aperçoit que les anciens B1 ne veulent pas avoir de responsabilités, que les SA ne vont pas se gêner pour prendre les postes de chef de greffe.

La fonction publique ne veut pas de revalorisation tant qu'on a des FF à ce jour il en reste 1800.

Claude SIMONEAU SGA de la FGF est intervenu pour nous faire une présentation de la FGF :

Le secrétaire générale est Christian Grolier

Les adhérents sont les autres syndicats nationaux de la confédération.

La fonction publique en ce moment est attaquée : effectifs un fonctionnaire sur deux n'a pas été remplacé

Il vient de la défense c'est un sur trois dans ce ministère

Une réforme voulue par M Lebranchu : PPCR devait donner des perspectives de carrière et de rémunération

Actuellement constat :

Le ppcr n'est pas le rifseep

Le ppcr c'est comment mettre dans la même grille des corps différents

Il cite comme exemple les ingénieurs : il y en a dans tous les corps avec des grilles et statuts spécifiques

Demain il n'y aura plus qu'un seul corps avec une seule grille

Outil de transformation des primes en points

Cela ne change rien à la fin du mois

C'est une réforme à coût nul

Mais en observant les grilles :

L'augmentation indiciaire des échelons est payée par l'augmentation des temps d'échelon et par l'augmentation de la durée de carrière.

Csq la réforme est auto financée

Le ppcr assure une carrière sur deux grades à tous les fonctionnaires

On met plus de temps à atteindre le dernier échelon ES (échelon spécial) encore faut-il être proposé. C'est donc une illusion de croire qu'on va finir au dernier échelon du grade supérieur au notre.

Déconnexion du statut particulier / regime indemnitaire

C'est la fonction qui détermine le groupe de rifseep



I) Sur la comptabilité

- A) présentation par Sophie
- B) Vote des comptes
- C) Rappel de l'envoi à jour des adhérents

En 2007 à l'arrivée d'isa il y avait 5000 euros de débit

Aujourd'hui on a remonté le passif

Le gros poste c'est les déplacements. C'est ce qui paiera au moment des élections.

Unsa on s'abonne pour 18 mois quand les collègues résilient ils font une LRAR et ils doivent 6 mois de cotisations en plus

Il faut de plus penser à la profession de foi 6000 euros à sortir donc pas de congrès avant quelques années.

II) Sur les livres blancs

Isabelle rappelle le principe. L'année dernière nous avons fait notre congrès et dans les propositions amenées il y a eu l'idée de la réalisation par chaque délégué d'un livre blanc.

Pourquoi

-en vue des élections de 2018.

-Le délégué appréhende un peu mieux son ressort pour les nouveaux.

-Il devait réaliser des déplacements, rencontrer les DG et construire ce livre.

En l'état, Isabelle indique qu'elle est loin de tous les avoir.

Manque

- 1) Celui de Joëlle BALAGUER
- 2) Grenoble, nous ferons l'année prochaine avec toi Christelle un déplacement avec Lyon, car Isabelle se sent fatiguée
- 3) Florent pour Metz tu penses l'avoir fini pour quand?
- 4) Bordeaux , Reghia je te laisse jusqu'à février l'année prochaine
- 5) Poitiers sera fait par Sophie
- 6) Orléans on l'a repris pour Antoine, il est a complété
- 7) Cayenne, quand JJ et Catherine avez vous fixé votre déplacement.
- 8) Jean Jacques?
- 9) Johanna a un délai supplémentaire pour faire celui d'Aix. En effet elle est arrivée sur mars 2016 sur le ressort. Elle a réalisé précédemment celui de Bastia, il faut un délai pour faire celui d'Aix qui est une grosse cour. Isabelle précise que rien n'avait été réalisé précédemment.
- 10) Catherine?
 - a) Le tien
 - b) Celui de Montpellier
 - c) Celui avec Angélique

Isabelle demande clairement à Catherine si elle a besoin de jours d'Asa pour se déplacer sur tout le ressort de Montpellier?

Angélique est ce que vous pensez pouvoir le réaliser ensemble?

Isabelle n'est pas là pour mettre personne en difficulté juste que chacun se dise les choses pour faire avancer le syndicat.

Reste Toulouse



Les livres blancs ne sont pas de niveaux égaux peu importe.

L'idée est d'avoir une base que désormais chacun d'entre vous va pouvoir compléter comment

- en allant dans les juridictions et en rencontrant les DG pour ceux et celles qui ne l'ont pas fait.
- en les complétant par vos informations personnelles que vous aurez glanées

Isabelle fait donner à chacun des présents celui de Florent qui est très bien en présentation. Et le sien.

Isabelle souhaite que les livres blancs des uns et des autres soient repris.

Il convient pour chacun outre de mettre des photos des juridictions, ce qui rend les choses plus parlantes, votre touche personnel.

Des informations, comme les coordonnées des médecins de préventions, de l'assistance sociale.

Isabelle demande à chaque délégué qu'il soit ou non au CT de se servir des PV de CT pour se faire.

Isabelle en a reçu certains, Natacha aussi. Elle propose de vous les envoyer.

Cela permettra aussi à ceux et à celles qui ne sont pas au CT d'apprendre des choses sur leur ressort.

Il faut également mettre les localisations des années précédentes, cela vous permettra d'avoir une visibilité sur l'évolution de votre ressort en termes de fonctionnaire et par catégorie.

Isabelle va demander à Jean-Jacques et à Philippe d'en faire une synthèse chacun de leur côté afin d'avoir une trame de présentation commune.

Elle souhaite par exemple que les chiffres liés au classement des TGI en 2015 et 2016 apparaisse.

Chacun d'eux aura une semaine d'Asa pour le faire.

Isabelle propose de convenir ensemble d'une semaine sur le mois d'Avril.

III) RIFSSEPP

Sous cet acronyme se cache le nouveau dispositif indemnitaire de référence qui va, d'ici fin 2016, remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés

Il s'agit donc d'un régime indemnitaire composé de deux primes : d'une part, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) , versée mensuellement, d'autre part, un complément indemnitaire annuel (CIA).

Celles-ci sont cumulatives mais différent dans leur objet comme dans leurs modalités de versement.

Une première réunion de présentation a eu lieu en septembre sur le sujet, aucun consensus n'a pu se tirer sur ce que chaque organisation syndicale souhaitait.

Le principal souci est que suite à la signature du protocole une fracture a eu lieu et il y a deux clans entre les OS Nous/UNSA et CGT/CFDT et CJustice qui bouine. Le Sous directeur a préféré faire des bilatérales pour chaque organisation dise son point de vue.



Un syndicat qui nous rassemble, un syndicat qui nous ressemble.

Nous avons porté avec Sophie celui qui a été celui du CA et des délégués,
A savoir

- maintien de la NBI
- créations de deux groupes

Une bilatérale a eu lieu le 14 octobre,
Il nous a été indiqué qu'il y aurait 3 groupes pourquoi parce qu'il faut se calquer sur le
Secrétariat Générale et les SA

1er groupe

- chef de greffe hors emplois fonctionnels et les chefs de services hors emplois fonctionnels

2 groupe:

- régisseur une négociation est cours. Nous y sommes opposés, le régisseur est un poste de SA et non de greffier
- greffier placé
- greffier mjd
- chargé d'enseignement à ENG. Nous y sommes opposés, ils ont déjà la NBI et ils sont article 10. Les conditions de travail sont loin d'être celles en juridiction.
- rgia
- CLI a temps plein
- Assistant de prévention à temps plein

3ème groupe

Tous les autres

Le calendrier qui est une application pour avril 2017 imposé par la fonction publique

Le passage sera en CTSJ en début d'année 2017 puis en CTPM.

II ressort des bilatérales:

- 1) ne pas toucher à la NBI
- 2) Réduire le nombre de groupes au maximum.
- 3) 3 groupes sur les B et 4 sur les A

CGT: Répartition par grade.

IV) CAP

Isabelle rappelle que l'on siège aux CAP de mutation, de recours évaluation, disciplinaire, mais nullement du passage de B en A donc ne prenez pas les dossiers des collègues nous ne pourront pas les défendre.

Ne peuvent y siéger que les OS du corps.

Isabelle rappelle que les priorités statutaires à la cap sont les gens:

- mariée, pacsés, travailleur handicapé, travaillant en ZUS depuis 5 ans. Isabelle précise qu'il existe une liste précise des villes ou des quartiers ZUS.



L'échelon spécial, l'accès au greffier principal et l'emploi fonctionnel

1) rappel des critères de cette année pour l'échelon spécial

L'échelon spécial permet à des greffiers principaux à l'indice 675 d'accéder à l'indice 690. Cet échelon est contingenté à hauteur de 5% des greffiers.

Lors de la CAP ont été retenus comme critères : avoir été excellent en 2013 et en 2014 et ensuite ont été retenus les plus vieux en âge. Il y avait 153 postes. Les personnes remplissant ces critères qui ont été pris étaient nés avant juin 1956. Chaque année en fonction du nombre de postes offerts, la date de naissance variera.

2) rappel des critères de cette année pour la promotion au choix du greffier principal :

C'est l'ancien B2 promu dans le corps des B1. Dorénavant, il faut faire l'objet d'un mémoire de proposition par son directeur de greffe. C'est un critère déterminant mais ce n'est pas le seul. Lors de la CAP du mois de septembre, les critères suivants ont été retenus : être évalué à excellent en 2013 et 2014, avoir effectué 15 ans en tant que greffier et pas uniquement en B (comme précédemment) et avoir fait l'objet d'un mémoire de proposition.

Lors de la CAP, 3500 greffiers étaient promouvables. 850 ont fait l'objet d'un mémoire de proposition. Or il n'y avait que 71 postes.

La CAP a retenu le principe d'une nomination au moins par cour d'appel sauf à ce que personne ne remplisse les critères. Les greffiers ont été classés par chaque cour d'appel. Pour autant, la CAP n'a pas retenu forcément ce critère et a regardé les mémoires de proposition pour savoir si le greffier avait effectué de l'encadrement ce qui a été déterminant pour le choix.

3) l'emploi fonctionnel

Les emplois fonctionnels sont réservés aux greffiers principaux (anciens B1) à partir du 5^{ème} échelon. Il y a deux groupes d'emplois fonctionnels en fonction de la situation et des effectifs mais sans rapport avec certains pour les anciens B1 et d'autres pour les B2.

L'emploi fonctionnel est réservé aux greffiers principaux. Il s'agit d'un statut d'emploi. Sur le même emploi, les greffiers peuvent y rester 4 ans renouvelables une fois, ensuite soit ils vont vers une promotion de directeur de greffe soit ils postulent sur un autre emploi fonctionnel. Si le greffier est à moins de 2 ans de la retraite, il pourra rester sur le poste.

Le choix se fait par acte de candidature auprès des chefs de cour. C'est eux seuls qui décident, la CAP n'a pas de pouvoir.

V) Le télétravail

Le principe est que l'agent est susceptible de pouvoir travailler à son domicile. Alors déjà pas de fantasme ce n'est pas tous les jours de la semaine. Il faut garder une attache avec ses collègues.



Un syndicat qui nous rassemble, un syndicat qui nous ressemble.

A ce jour une expérimentation a été donnée dans le cadre du secrétariat général.
Nous sommes très très loin à ce jour d'une application dans les juridictions.
Même si le texte existe ce n'est pas la peine d'en parler de trop, car je ne pense pas que cela soit pour demain chez nous.

VI) Immobilier

Hélène tu as posé cette question que souhaites tu savoir exactement?

VII) Le greffier fonctionnel

Isabelle rappelle le principe:

Le 21 juillet dernier est sorti la note qui localise pour 2017 par ressort de cour d'appel le nombre d'emploi fonctionnel à créer.

Isabelle invite donc les délégués à s'y référer sur leurs cours d'appels respectives et à demander par écrit et Isabelle le rappelle les « j'ai demandé » sans écrit ne valent rien aux chefs de cours ce qu'ils ont demandé eux en terme de localisation.

En 2016 ce sont 200 emplois qui ont été valorisés. Il s'agissait pour 170 d'entre eux des postes de chefs de greffe dans les TI et les CPH à hauteur de 170 et 30 pour les chefs de services.

Nous le savons le remplissage ne s'est pas fait à hauteur de ce qui était escompté.

Le CPH de Moulins est toujours vacant. Il y a une SA qui postule dessus. EN Mai dernier cela a été le choix des chefs de cours, la DSJ a refusé pour ne pas bloquer le statut qui venait de rentrer en œuvre.

Sauf que cela ne va pas pouvoir perdurer, si les collègues ne se prennent pas en main, les postes étant sur le BIEP les SA vont prendre ses postes.

C'est aussi à nous de vendre cette réforme dans le cadre de nos réunions d'information.

VIII) Le SAUJ

Le principe est la mise en place dans chaque juridiction d'un SAUJ : service accueil unique du justiciable.

Le but est de permettre au justiciable à partir de toutes juridictions d'être accueilli et orienté et de recevoir une information sur n'importe quelle procédure.

Isabelle rappelle que le SAUJ comprend l'arrondissement judiciaire hors CA, TC et TASS.

La borne limitrophe pour les juridictions qui sont dans la même ville est 1KM.

Chaque cour d'appel à bénéficié d'un greffier placé chargé de la coordination et de la conduite de projet?

Une allocation de vacataire a été réalisée pour soulager les agents titulaires susceptibles de rejoindre les SAUJ.

Ce que je veux de chacun de vous c'est un topo sur la mise en place A MINIMMA SUR LE TGI dont vous dépendez

- a) Travaux réalisés
- b) La mise en place qu'est ce que l'on y fait
- c) La catégorie de personne que l'on y a déployée.
- d) Prenez un rvd avec le DG pour en parler



IX) Le bilan des CPH

Isabelle remet à chacun le travail réalisé par Sophie et les délégués.

Isabelle demande aux délégués quelle communication faisons-nous dessus. Il me semble qu'une communication à tous est nécessaire.

X)PPCR

le texte du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations comprend une première étape de transformation de primes en points d'indice. La rémunération indemnitaire, qui a été fortement utilisée depuis 20 ans, est devenue trop complexe, difficilement lisible. La nouvelle politique de rémunération privilégiera les revalorisations de nature indiciaire (le traitement). Une première étape de transformation de primes en points d'indice sera engagée, à hauteur de 4 points majorés pour les catégories C en 2017, 6 points majorés pour les catégories B en 2016 et 9 points majorés pour les catégories A entre 2017 et 2018. Pour les fonctionnaires ne percevant actuellement que de très faibles primes ou aucune prime, cette transformation se traduira par une augmentation du traitement indiciaire et une augmentation de leur pouvoir d'achat. Pour ceux faisant valoir leur droit à la retraite, cette mesure permettra une augmentation de leur pension et de leur pouvoir d'achat.

Cette étape se matérialise par une nouvelle ligne sur la fiche de paie.

AFFECTATION		LIBRE		SIRET				
MIN	NUMERO	CLÉ	GRADE	ENF À CHARGE	EC	INDICE OU NB D'HEURES	HEURES HORAIRES	TEMPS PARTIEL
XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	0338	XXX	XXX
ELEMENTS		A PAYER		A DEDUIRE		POUR INFO		
MON TRAITEMENT BRUT MES INDEMNITES								
MES PRIMES								
TRANSFERT PRIMES-POINTS		23,15						
TOTAL		XXX €		XXX €		XXX €		
NET À PAYER								

Cela sera explicité par Claude Simmonet le matin.

XI) Sur les déplacements

Isabelle indique que dans le CR de cette réunion figurera la liste des déplacements réalisés à ce jour pour bon nombre d'entre vous.

Il y a ceux qui n'en font aucun malgré mes demandes, que dire...

L'an dernier pour ceux qui étaient là à Saumur, lors de notre congrès j'avais indiqué que chacun d'entre vous aurait un budget pour faire ces réunions.

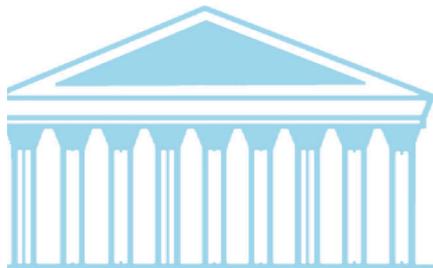
Finalement beaucoup de permanence ont été effectuée mais peu de réunions.

Isabelle veut que l'année 2017 soit une année de réunion dans les juridictions.

Je veux que vous déplaciez que vous alliez au contact des collègues

Ah c'est sur si vous faite un mail de je viens le temps cela ne marche pas.

Isabelle indique que lorsqu'elle prévoit ses réunions c'est 5 mails qu'elle fait entre la convocation et les rappels, votre décharge est là pour ça.



Un syndicat qui nous rassemble, un syndicat qui nous ressemble.

Avec Sophie nous avons bien sillonné la France est nous avons toujours eu de du monde. On prévoit notre réunion un temps avec le DG d'échange et on va aussi dans les petites juridictions.

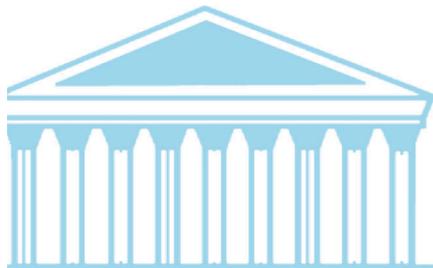
La permanence dans son bureau et chez soit ne rapporte pas de voix ni de d'argent en terme d'adhésion, ni de prévisible sur les ressorts de qui vous êtes.

Isabelle demande à chacun d'entre vous ce qu'il envisage concrètement pour 2017.

	173,46	permanence paris-creteil 6 et 7 janvier		
MOUEZA	214,62	perm BOBIGNY - EVRY - CA REIMS		
MOUEZA	32,2	réunion CA AMIENS 11.02.2016		
MOUEZA	19,5	réunion CA DOUAI 11.02.2016		
MOUEZA	167,46	PERM Paris Bobigny Creteil les 2-3-4 février		
MOUEZA	40,7	réunion CA Besançon		
MOUEZA	34,2	Perm et réunion info à AMIENS		
MOUEZA	54,72	perm 3 et 4 mars Creteil et Evry		
MOUEZA	140,05	perm Bobigny + réunion livre blanc 8 et 9 mars		
MOUEZA	32,2	PERM Amiens 22 mars		
MOUEZA	12,82	réunion C.Cassation 24.03.16		
MOUEZA	42,5	réunion syndicale à ST Quentin le 18/04/16		
MOUEZA	59,7	Réunion syndicale Compiègne le 02/05		
MOUEZA	32,2	Permanence syndicale Amiens le 25/04		
MOUEZA	32,2	Permanence Amiens 23/05		
MOUEZA	17,63	Réunion syndicale Avesnes sur Helpe		
MOUEZA	62,82	Permanence Bobigny le 20/07		
MOUEZA	33,91	Permanence Amiens 20/06		
MOUEZA	39,2	Permanence Amiens 18/07		
MOUEZA	5,75	Permanence Bobigny le 06/07		
MOUEZA	32,9	permanence TGI/CA Amiens le 19/09		
MOUEZA	130,35	permanence Bobigny et Evry les 21 et 22/09		
MOUEZA	180,7	Réunion syndicale à Vesoul le 27/09/16		
MOUEZA	275,5	réunions syndicales ressort CA Bordeaux 6 et 07/10/16		
MOUEZA	125,8	permanences Bobigny et Créteil 28 et 29/09/16		



MOUEZA	136,9	réunion syndicale TGI Meaux le 12/10		
MOUEZA	150,5	réunions syndicales Amiens, Bob et Créteil les 17, 19 et 20/10		
	2280,84			
GIGOIS	62,4	permanences pontoise-nanterre janvier		
GIGOI	82,3	déplacement CA VERSAILLES		
GIGOI	60,7	Réunion Besancon		
GIGOI	111	Déplacements Versailles et Senlis sur le mois d'Avril		
GIGOI	118,6	déplacement CA Versailles mai		
GIGOI	82,4	déplacement CA Versailles		
GIGOI	144,8	réunions syndicales CA Versailles Septembre 2016		
GIGOI	46,2	réunions syndicales CA Versailles juillet 2016		
	708,4			
BESNIER-HOUBEN	169,92	déplacement NANCY du 1er au 3 février 2016 Réunion TGI , CA Nancy Rvd DARJ Reunion TGI Epinal		
BESNIER HOUBEN	67	réunion TI COUTANCES 29.02.2016		
BESNIER HOUBEN	40	Réunion TGI Lisieux		
BESNIER	571,94	déplacement ressort Grenoble avec S. GRIMAULT Reunion TGI Vienne, TGI Bourgoin Jallieu, Grenoble, Valence, Rencontre avec les chefs de cours		
BESNIER	389,82	Déplacement ressort Reims Reunion TGI Chalons en Champagne, Troyes		
BESNIER	88,3	Réunion TGI Alencon le 17/05		
BESNIER	163,08	Réunion TGI Meaux (avec S. GRIMAULT) et Versailles 18 et 20/05		
BESNIER	111,59	réunion TGI PARIS BOBIGNY et Nanterre		
BESNIER	78,8	réunion info TGI Cherbourg le 01/09		



BESNIER	94,15	réunions syndicales ressort CA Orléans du 13 au 15/09		
BESNIER	71,8	Réunions syndicales TGI/ TI/CPH Coutances le 19/09		
BESNIER	311,00	réunion syndicale à Angers 26 et 27/09		
BESNIER	746,1	réunion syndicale sur le ressort CA Colmar 6/10/16 TGI Mulhouse, TGI/TI/CA Colmar de manière indépendante, TGI Strasbourg		
BESNIER	85	réunion syndicale TGI Melun le 12/10/16		
BESNIER	211,6	réunion syndicale TGI Laval le 18/10		
BESNIER	37,8	réunion syndicale TI Vire le 25/10		
BESNIER	208	Réunion TGI Saumur		
	3237,90			
GOUTELLE	34	Réunion LYON 01.03.2016		
GOUTELLE	32,6	réunion pour déplacement sur Handicap 24/05		
GOUTELLE	44,6	réunion syndicale Lyon 07/06		
	111,2			
ARNAL	106	Réunion Aurillac 16.03.16		
	106			
GRENTE	229,1	réunion TGI DIEPPE et TGI LE HAVRE 21 et 23 mars		
	229,1			
GRIMAULT	148	déplacement CA GRENOBLE 30.03.16		
GRIMAULT	10	Réunion syndicale Limoges		
GRIMAULT	57,4	Réunion syndicale Guéret		
GRIMAULT	98,3	déplacement BRIVE - TULLE		
GRIMAULT	32,82	visite avec les livrets de CAP à Créteil 20/05		
GRIMAULT	191,46	Location voiture Limoges / Orléans		



GRIMAUULT	76,02	Réunion syndicale à Guéret le 12/09		
GRIMAUULT	561,68	réunions syndicales ressort CA Orléans du 13 au 15/09		
GRIMAUULT	177	réunion syndicale CA Colmar train du 5 au 7/10		
GRIMAUULT	21,45	réunion syndicale sur le ressort CA Colmar 6/10/16		
GRIMAUULT	36,4	réunion syndicale TGI Melun le 12/10/16		
GRIMAUULT	78,2	réunion syndicale TGI Poitiers le 13/10/16		
GRIMAUULT	119,02	Location véhicule déplacement ressort Chambéry		
	1607,75			
SOLER	50,1	déplacement réunion syndicale VERDUN 30.03.16		
SOLER	79	déplacement réunion syndicale BRIEY 29.03.16		
SOLER	53,46	déplacement réunion syndicale EPINAL 01.02.16		
	182,56			
MOREAU	96,4	déplacement TGI Châteauroux 21.3.2016		
	96,4			
DE ARAUJO	62,8	réunion syndicale Tarbes le 08/04		
DE ARAUJO	34,8	réunion syndicale Dax le 25/03		
DE ARAUJO	62,4	réunion syndicale Bayonne le 14/03		
	160			
BOUROLLE AU	49,6	réunion syndicale Strasbourg 22/04		
BOUROLLE AU	26,2	réunion syndicale Saverne 13/05		
BOUROLLE AU	65,8	réunion syndicale Colmar 27/05		
BOUROLLE AU	77	réunion syndicale Mulhouse 10/06		
BOUROLLE AU	47	Réunion syndicale Colmar le 05/10/16		
BOUROLLE AU	39,42	Réunion syndicale TGI Strasbourg le 06/10/16		



	305,02			
SAUDAN	13	Réunion syndicale TGI Grasse 22/04		
SAUDAN	56	réunion syndicale TGI Toulon		
SAUDAN	58	réunion TGI Marseille le 09/09/16		
SAUDAN	37,8	réunion TGI Draguignan le 23/09/16		
	164,8			
VINCENT VIRY	67,5	réunion syndicale Ales 22/06		
VINCENT VIRY	39,7	réunion syndicale Nîmes 30/03		
	107,2			
BULME	35,8	réunion syndicale Bordeaux le 07/10/16		
	35,8			

Sont prévus comme déplacements :

- Isa et Sophie
 - Ressort CA Chambéry : 8, 9 et 10 Novembre
 - 17 novembre : TGI Orléans
- Sophie :
 - 16 Novembre : TGI Bobigny
 - 21 novembre : TGI Paris
 - 23 novembre : TGI Créteil et TGI Evry
 - 9 décembre : TGI et TI Tulle
 - 16 décembre : TGI et TI Brive la gaillarde.

Isabelle

- 14 novembre : Reunion d'information CA Caen et rencontre DG
- 18 novembre :
Reunion d'information TI Flers
Reunion d'information TGI Argentan
- 22 novembre :
Reunion matin TGI/CA/SAR Rouen matin
Reunion d'information TI Rouen 13h30
Reunion d'information Cph Rouen 15h45
- 29 novembre : CA et TGI Versailles sur la journée
- 5 decembre :
TI Avanches le matin
TGI Saint Malo l'apres midi
- 6 decembre
TGI le Havre
- 7 decembre
Rencontre avec la DG de Strasbourg à Strasbourg